

CHARTRE BÂTIR POUR LA PLANÈTE L'ENTREPRISE ÉCORESPONSABLE



- 1 Réduire** les impacts environnementaux de mes chantiers, de mon atelier et plus généralement de mon entreprise.
- 2 Me former et former** régulièrement mes salariés à la mise en œuvre des technologies les plus efficaces dans le domaine de la construction durable ainsi qu'aux bonnes pratiques environnementales.
- 3 Proposer** à mes clients les meilleures solutions dédiées à la construction durable, y compris les techniques anciennes adaptées aux territoires.
- 4 Maîtriser** ma politique d'achat en recourant de façon privilégiée à des matériaux et composants dont les impacts environnementaux sont connus et évalués.
- 5 Sécuriser** mes clients par la garantie des travaux réalisés, en particulier dans le cas de la mise en œuvre de matériaux ou composants innovants.

Je soussigné(e) FLORENT ALASSOEUR
dirigeant(e) de l'entreprise STRUCTURE ET FONDATIONS
m'engage à respecter la charte bâtir pour la planète.
Fait à MILLY LA FORET le 25/05/2023

Cachet de l'entreprise et signature



Cachet de la fédération locale et signature

FFB-ESSONNE
7 RUE LUCIEN SAMPAIX
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS
SIREN 785 183 781



La Fédération Française du Bâtiment, s'appuyant sur son réseau composé de fédérations départementales, de fédérations régionales, d'unions et de syndicats de métiers, développe une politique volontariste visant à promouvoir la construction durable.